

■ **Fondation patronale du personnel de l'Union Carbide**, à Genève (FOSC du 31.10.1994, p. 5965). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 10.01.2003, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.

Journal no 608 du 14.01.2003  
(00819912 / CH-660.0.032.980-6)